

LE PROGRÈS SOCIAL, MAINTENANT

- Augmenter les salaires et pensions
- 32 h par semaine
- retraite à 60 ans à taux plein
- Des emplois stables
- SMIC à 2 000 €

AU TRAVAIL ET DANS LA RUE, PRENONS LA MAIN !!!

• 15 € / H QUI PROFITENT À TOUTES ET TOUS !

Tout augmente... sauf les salaires ! L'inflation qui, à fin juin atteignait + 5,8 %, la situation d'un très grand nombre de salariés, de retraités, de privés d'emplois et de Jeunes se dégrade, notamment en terme de pouvoir d'achat.

La CGT propose un taux horaire du SMIC à 15€/h pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles : se nourrir, se loger, se soigner...

AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST :

- améliorer immédiatement les conditions de vie de chacun.e
- alimenter le financement et permettre l'amélioration de notre système de protection sociale de solidarité indispensable tout au long de la vie : Santé, Retraite, Assurance Chômage.

2000 € PAR MOIS POUR 32 H PAR SEMAINE.

• 32 HEURES QUI PROFITENT À TOUTES ET TOUS !

Les 32 heures sans perte de salaire, c'est possible, c'est bénéfique et c'est urgent !

Les avantages économiques et sociétaux de la réduction du temps de travail sont connus :

- Création directe des emplois nécessaires à la satisfaction des besoins, des emplois qui doivent être de qualité, qualifiés et correctement rémunérés. (ex : + 350 000 emplois directs au moment du passage aux 35 heures)

- Amélioration de la santé des salarié.e.s
- Accès à toutes et à tous, sur le temps de travail, à la formation professionnelle tout au long de la carrière
- Création des conditions de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et de l'égalité dans l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Permettre aux salarié.e.s de disposer des temps nécessaires pour s'investir sous différentes formes dans la vie de la cité
- Revoir la manière de travailler, de se déplacer, de produire et de consommer, pour répondre à l'urgence d'un développement respectueux de la planète qui garantisse aux générations d'aujourd'hui et de demain la satisfaction de leurs besoins.

• 60 ANS QUI PROFITENT À TOUTES ET TOUS !

Plus que jamais, la CGT défend la garantie d'un droit légal de départ à la retraite à 60 ans, avec une pension à taux plein qui ne doit pas être inférieure au SMIC, et une prise en compte des spécificités par le respect et l'amélioration des Droits obtenus dans les régimes spéciaux !.

Ce dernier doit être porté à 2 000 € brut. Rappelons que les retraités ont perdu entre 10 et 12 % de leur pouvoir d'achat en quinze ans, soit un mois de pension par an. Ce retour à une retraite à 60 ans constitue une mesure de justice sociale.



En effet, on constate que près d'un actif sur deux n'est plus en emploi à 60 ans, y compris car ils sont poussés vers la sortie par les employeurs les considérant comme moins productifs ou trop chers.

En outre, la différence d'espérance de vie entre les plus riches et les plus pauvres peut atteindre treize ans et l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans être malade ou physiquement diminué, est inférieure à 64 ans.

Le sens du progrès, c'est de travailler moins longtemps et vivre sa retraite en bonne santé. **C'est le sens de l'Histoire !**

La CGT travaille à créer l'unité d'action des Salariés, avec les autres Organisations Syndicales et de Jeunesse, afin d'être le plus nombreux possible dans les luttes pour satisfaire nos légitimes revendications !

Ça suffit l'insolence de ce Gouvernement, qui ne lâche que quelques mesurette embrumées pour les Salarié.e.s, les Retraité.e.s, les Privé.e.s d'Emploi et les Etudiant.e.s, ...

Mais qui n'oublie certainement pas de prendre toutes les mesures pour gaver les plus riches à coup de financements publics !



Du jamais vu !

CAC 40 :

174 milliards € de bénéfices en 2021 !!

(5 517 euros = gagné = chaque... seconde !!)



PARTAGEONS LES RICHESSES !

=

AUGMENTEZ LES SALAIRES !



La CGT appelle à une mobilisation interprofessionnelle

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

AGISSONS PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS POUR :



- l'augmentation des salaires
- Le SMIC à 2 000 €
- Les 32 h par semaine
- La retraite à 60 ans à taux plein et le maintien des régimes spéciaux
- Des emplois stables à conditions sociales élevées

MANIFESTATIONS EN SEINE-MARITIME

DIEPPE	10H30	Gare SNCF (Place Pierre Semard)
FÉCAMP	14H30	Espace Associatif (Rue Henri Dunant)
LE HAVRE	10H	Franklin (119 Cours de la République)
LILLEBONNE	14H30	Esplanade du cirque romain
ROUEN	10H	Cours Clemenceau